

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SÉANCE DU 26 FÉVRIER 2026

Délibération n°2026.02.035.B

Forum Sport Santé Environnement – Édition 2026 : demandes de subventions publiques et sollicitation de sponsoring auprès des partenaires privés

LE VINGT SIX FÉVRIER DEUX MILLE VINGT SIX à 17 h 30, les membres du Bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 20 février 2026

Secrétaire de Séance: Jean REVEREAULT

Membres en exercice: **26**

Nombre de présents: **20**

Nombre de pouvoirs: **2**

Nombre d'excusés: **4**

Membres présents : Michel ANDRIEUX, Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Monique CHIRON, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, François ELIE, Maud FOURRIER, Hélène GINGAST, Thierry HUREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Jean REVEREAULT, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Hassane ZIAT

Ont donné pouvoir : Michel GERMANEAU à Dominique PEREZ, Isabelle MOUFFLET à Thierry HUREAU,

Excusé(s): Michel BUISSON, Jean-Jacques FOURNIE, Gérard ROY, Philippe VERGNAUD

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260226-2026_02_35B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/03/2026

Publication : 04/03/2026

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 26 FÉVRIER 2026

**DÉLIBÉRATION
N°2026.02.035.B**

Rapporteur : Monsieur DEZIER

FORUM SPORT SANTÉ ENVIRONNEMENT – ÉDITION 2026 : DEMANDES DE SUBVENTIONS PUBLIQUES ET SOLlicitation DE SPONSORING AUPRÈS DES PARTENAIRES PRIVÉS

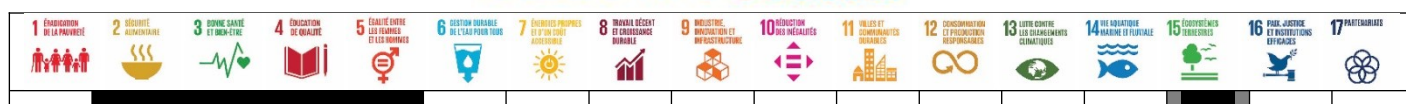
PROJET DE TERRITOIRE "GRANDANGOULEME VERS 2030"

Pilier : UN TERRITOIRE QUI REpond AUX BESOINS DE TOUS SES HABITANTS ET DE SES COMMUNES

Ambition : FÉDÉRER PAR LE SPORT

Enjeux : [10501 -1) SPORT POUR TOUS]

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

- ODD 2 : circuit court et proximité géographique – promotion d'une alimentation saine et locale
- ODD 3 : soutien à l'activité sportive sous toutes ses formes.
- ODD 4 : politique enfance jeunesse
- ODD 5 : politique d'égalité
- ODD 15 : biodiversité et espèces menacées – éducation et prévention

GrandAngoulême organise la 17^{ème} édition du Forum Sport Santé Environnement qui se déroulera les 5 et 6 septembre 2026.

En 2025, la 16^{ème} édition de cet évènement a été organisée dans la continuité des éditions précédentes, et a réuni 164 exposants et environ 14 000 personnes sur les deux jours.

Le Forum vise à promouvoir l'activité sportive, à donner de la visibilité aux associations du territoire et rencontre chaque année un succès auprès de la population.

L'édition 2026 sera dans la continuité des éditions passées avec une volonté d'inscrire la pratique des Activités Physiques et Sportives dans la vie des habitants du territoire pour préserver leur santé et les encourager à avoir une pratique éco responsable.

Le pôle santé du Forum sera mis en valeur avec un espace dédié et la mise en place d'animations consacrées à l'alimentation. Les tests « Forme Plus Sport » pour un bilan de la condition physique rapide et accessible à tous seront reconduits. Les activités de la Maison sport santé de GrandAngoulême seront valorisées auprès des visiteurs.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260226-2026_02_35B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/03/2026

Publication : 04/03/2026

Le pôle environnement sera repensé pour apporter aux visiteurs les bons réflexes dans le cadre de leurs habitudes de consommation dans leur pratique sportive. Cet espace sera basé sur la valorisation des actions mises en œuvre par les exposants, par l'organisation même du Forum, ses partenaires et par GrandAngoulême plus globalement.

Des animations seront proposées au public afin de leur faire découvrir les bonnes pratiques de façon ludique.

Le Challenge Sportif sera à nouveau organisé. Le principe d'équipes mixtes, personnes en situation de handicap et personnes sans handicap reste au cœur de l'épreuve.

Lors de la 16^{ème} édition le budget réalisé a été le suivant :

Typologie des dépenses	Montant TTC	Recettes	Montant TTC	%
Transport	203,66	Location d'espaces	1 015,00	1,0%
Matières et fournitures	1 588,56	Département	3 000,00	2,9%
Réception	5 588,10	Région	0,00	0,0%
Gardiennage	6 605,70			
Communication promotion	13 747,40	Partenaires privés	4 125,00	4,0%
Animations	14 082,78			
Autres	21 473,10			
Ressources humaines internes	40 000,00	GrandAngoulême	95 149,30	92,1%
TOTAL	103 289,30	TOTAL	103 289,30	

Pour cette édition 2026, le plan de financement prévisionnel de l'évènement est le suivant :

Typologie des dépenses	Montant TTC	Recettes	Montant TTC	%
Transport (frais de livraison)	200,00	Location d'espaces	1 800,00	1,7%
Matières et fournitures	1 500,00	Département	3 000,00	2,9%
Réception	5 600,00	Région	0,00	0,0%
Gardiennage	6 600,00			
Communication promotion	9 800,00	Partenaires privés	8 000,00	7,6%
Animations	19 500,00			
Autres	21 500,00			
Ressources humaines internes	40 000,00	GrandAngoulême	91 900,00	87,8%
TOTAL	104 700,00	TOTAL	104 700,00	

Je vous propose :

D'AUTORISER Monsieur le Président ou la personne dûment habilitée à solliciter toutes les subventions publiques mobilisables, et démarcher des partenaires privés.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260226-2026_02_35B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/03/2026

Publication : 04/03/2026

D'AUTORISER Monsieur le Président ou la personne dûment habilitée à signer toutes les conventions qui découlent des subventions publiques qui seront attribuées et des partenariats privés qui seront négociés.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou la personne dûment habilitée à signer les documents afférents à la mise en œuvre de l'opération.

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0 Non votant : 0	APRES EN AVOIR DELIBERE LE BUREAU COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE
---	---

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260226-2026_02_35B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/03/2026
Publication : 04/03/2026